ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DU TRANSPORT
ET DE LA LOGISTIQUE
-*-
INSTITUT SUPERIEUR
D'ETUDES MARITIMES

المملكة المغربية
وزارة النقل و اللوجستيك
-*-
المعهد العالـي
للدراسات البحرية

26/955

02 NOV. 2026

Avis d'achat sur bon de commande n°19/2026

Le Directeur de L'Institut Supérieur d'Etudes Maritimes (ISEM), procède à l'achat sur bon de commande de la prestation objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : La confection et la fourniture des tenues règlementaires destinées aux élèves officiers de L'ISEM.

Consistance de la prestation :

N°	Désignation	Caractéristiques et spécifications	Unité de mesure	Quantité	Garanties exigées
1	TENUE DE SORTIE N°1 DITE « TENUE D'HIVER »				Caution bancaire d'un montant de 9000,00 DHS (Neuf mille dirhams) à déposer au bureau du maître d'ouvrage avant la date d'ouverture et examen des devis, mentionnée sur l'avis d'achat au siège de L'ISEM dont l'adresse : ISEM, KM7, Route d'Eljadida, Casablanca. **L'offre sera écartée dans le cas de non dépôt.**
1-1	Casquette avec coiffe blanche	La casquette sera confectionnée en drap bleu marine. La visière en cuir noir verni est inclinée à 45° doté d'une jugulaire fixée par deux boutons dorés sur les côtés et d'une coiffe blanche qui est rendue rigide par un tendeur. La casquette sur le devant sera dotée d'un macaron bordé or composé d'une ancre marine et de l'étoile à cinq branches.	U	170	
1-2	Veste et pantalon en drap bleu marine	La veste sera d'une coupe croisée avec fourragère qui se porte à l'épaule gauche de l'uniforme fixé par un bouton doré portant une ancre marine, écusson de col et deux rangées de quatre boutons dorés portant une ancre marine, les manches portent à 80 mm de leur extrémité deux petits boutons dorés portant une ancre marine (chaque section doit être mentionnée par des cercles dorés d'une épaisseur de 3 mm à l'extrémité des manches) et sur chaque coin du col du bord figure un écusson de couleur dorée et comportant 2 ancres dentées pour les élèves de la section Pont et une roue pour les élèves section Machine. Les pantalons doivent être droits,	U	160	

		sans revers et ayant en basses jambes une largeur de 20 cm sans revers et qui seront confectionnés du même tissu que les vestes y compris ceinture. La composition du tissu principal pour la confection de la tenue de sortie, la vareuse et les pantalons est de 50% laine, 47% polyester et 3%lycra.			
1-3	Chemise blanche d'uniforme	Pour la chemise de la tenue de sortie sera de type col fermé manches longues sans pattes d'épaule ni poches poitrines La composition du tissu des chemises est de 65% polyester et 35% coton.	U	160	
1-4	Cravate noire	La cravate est de couleur noire et de forme régate.	U	160	
1-5	Souliers bas noirs	Les chaussures seront basses, d'une fabrication soudée de couleur noire uni, à lacets avec 3 œillets, dessus et doublure croûte de cuir noir, dotés d'une semelle élastomère soudée et striée, y compris chaussettes simples de couleur noire.	U	220	
2	TENUE DE SORTIE N°1 DITE « TENUE D'ETE »				
2-1	Chemise blanche avec manches courtes	Les chemises demi-manches seront de type col fermé avec pattes d'épaule et deux poches poitrines plaquées avec rabat. La composition du tissu des chemises est de 65% polyester et 35% coton.	U	220	
2-2	Pattes d'épaule noir	Les épaulettes seront de couleur bleu marine, comportant 2 ancres dentées pour la section pont et une roue pour la section machine. Et surmontent un galon or boyaux de 3 mm pour la première année, deux	U	220	

		galons or boyaux de 3mm pour la deuxième année et un galon or boyaux de 3 mm pour la troisième année.			
2-3	Pantalon en toile	Les pantalons doivent être droits, sans revers et ayant aux basses jambes une largeur de 20 cm, ils seront confectionnés du même tissu que les vestes y compris ceinture.	U	220	
3	TENUE N°2 DITE « DE TRAVAIL OU DE SORTIE ORDINAIRE »				
3-1	Vareuse en toile	Ils seront confectionnés du même tissu que les tenus de sortie avec deux poches à rabat poitrine, deux poches côtés, pattes boutonnées base dos, poignets boutonnés, pattes d'épaule et sera fermé par 5 boutons. Tous les boutons de cette vareuse seront dorés portant une ancre marine.	U	220	
3-2	Pantalon en toile	Les pantalons doivent être droits, sans revers et ayant aux basses jambes une largeur de 20 cm, ils seront confectionnés du même tissu que les vestes y compris ceinture.	U	220	
3-3	Jersey bleu marine	Pull-over en 80 % laine et 20 % Lycra, d'un col rond ou en V suivant le choix de l'administration, doté de pattes d'épaule, une poche stylo sur le bras gauche et une protection au niveau des coudes.	U	220	
3-4	Chemises avec manches longues	Les chemises manches longues seront de type col fermé avec pattes d'épaule et deux poches poitrines plaquées avec rabat. La composition du tissu des chemises est de 65% polyester et 35% coton.	U	220	

Conditions de livraison :

- Le prestataire est tenu de se conformer et d'appliquer les prescriptions définies dans les normes marocaines en vigueur.
- Les provenances, les qualités, les caractéristiques, de contrôle d'habillement devront être conformes aux normes homologuées ou en vigueur.
- Les vêtements doivent comporter des étiquettes sur lesquelles doit être mentionnées la taille et la composition des tissus confectionnés.
- Le titulaire est tenu de se déplacer à l'Institut pour prendre les mesures après visa du bon de commande pour les différents articles. Le maître d'ouvrage cordonnera cette opération et assurera la présence et l'organisation des élèves.
- Tout article reconnu défectueux au moment de la vérification devra être transporté hors de l'institut dans un délai de 24 heures.

Lieu d'exécution : Siège de L'Institut Supérieur d'Etudes Maritimes (ISEM) : KM7, Route d'El Jadida, Casablanca.

Délai d'exécution : 20 jours à compter du lendemain de la date de notification du bon de commande visé.

Date et heure limites de réception des devis des concurrents : 12 NOV. 2026

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

INSTITUT SUPERIEUR D'ETUDES MARITIMES

Pr. Aïssa Benazzouz
Directeur de l'Institut Supérieur
d'Etudes Maritimes par Interim